



Le Subdray,
Le 25 Janvier 2011

Objet : Aide au spectacle vivant

Madame, Monsieur les Président(e)s,

La Fédération Départementale des Foyers Ruraux du Cher est votre partenaire et tente d'agir pour le développement de l'offre culturelle en milieu rural, ceci grâce à votre implication sur le territoire départemental.

La Fédération se propose d'aider les Foyers et associations affiliés à accueillir ou organiser des spectacles vivant (théâtre, spectacle, contes). Nous proposons de vous accompagner dans la diffusion de l'information et par l'intermédiaire d'une aide financière pour les coûts artistiques (cachets, prestations).

Si vous organiser ou accueillez ce type de spectacle en 2011, vous pouvez nous faire parvenir un courrier de demande en précisant le montant des coûts artistiques (joindre une facture ou un devis) et ce avant le 31 Mars 2011.

Un budget sera attribué en fonction des possibilités financières et réparti entre les demandes.

Je vous invite à contacter l'équipe de la F.D.F.R. qui se tient à votre disposition pour répondre à toutes vos questions.

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs les Président(e)s, à l'expression de mes salutations distinguées.

Bernard PETIT,

Président de la FDFR du Cher